

*mentaria* au Séminaire romain, et la chaire de " droit canon " à la Propagande.

Quand les évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris demandèrent à Rome un professeur de droit canon, l'abbé Pierre Gasparri leur fut indiqué par les personnalités les plus autorisées. Une grande partie de la carrière de Mgr Gasparri s'écoula ainsi en France, puisqu'il enseigna le droit canon durant dix-neuf ans à l'Institut catholique de Paris. C'est à cette époque qu'il publia ses ouvrages si remarquables sur la partie sacramentaire du droit canon. Son traité *De matrimonio* fit tout de suite autorité.

Homme d'une grande aménité, Mgr Gasparri compte à Paris des amis dans tous les milieux ecclésiastiques. Il avait joui de l'affection paternelle des cardinaux Guibert et Richard qui prisèrent fort, outre la compétence du professeur, le zèle du prêtre. Le cardinal Richard, surtout, a laissé dans le coeur de l'ancien professeur à l'Institut catholique un souvenir de vénération : quand Léon XIII destina Mgr Gasparri à la délégation apostolique du Pérou, de la Bolivie et de l'Equateur, ce fut le cardinal Richard qui consacra le nouvel archevêque de Césarée en Palestine.

Durant son séjour à Paris, Mgr Gasparri s'était fait l'apôtre des Italiens. Il contribua beaucoup à organiser parmi eux le ministère pastoral ; une église leur fut construite par son initiative. Son délassément et sa joie étaient de leur annoncer la parole de Dieu et de leur distribuer les sacrements.

Tempérament fortement équilibré, esprit d'une justesse et d'une pénétration remarquables, Mgr Gasparri put observer en France le mouvement politico-religieux en ses phases les plus décisives, puisqu'il vécut à Paris de 1879 à 1898. Il devait se trouver à l'aise dans les importantes fonctions de secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, lorsque le pape Léon XIII les lui confia en 1901. La crise qui s'était